



# Nos 21 propositions pour une écologie patriote au XXI<sup>e</sup> siècle

## Avant-propos

Depuis sa création en 2014, le Collectif Nouvelle écologie n'a pas chômé : création de près de vingt antennes locales, campagnes nationales et locales, adhésion de plus de 900 membres... Nous avons toujours gardé à l'esprit les missions confiées par Marine lors de la création du Collectif : être force de propositions et fournir des mesures concrètes afin d'enrichir son programme présidentiel.

Ce document est issu du travail minutieux de nombreux membres du collectif, de contributeurs locaux et nationaux.

Un an après la COP 21, voici ces 21 propositions du Collectif Nouvelle écologie pour aller de l'avant et permettre à la France de répondre à l'urgence écologique. Ainsi, elle rentrera pleinement dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Contact Presse Philippe MURER 06 89 95 72 07 et Éric RICHERMOZ 06 76 63 63 61

## Une énergie et des transports innovants

Nous proposons de réduire 50 % en vingt ans la consommation d'énergies fossiles de la France, grâce à un plan national pour la transition énergétique. Nos ouvriers et nos ingénieurs ont le talent et les capacités pour relever ce défi.

C'est le rôle de l'État stratège de fixer un cap clair pour les décennies à venir : redevenir pionnier dans les énergies décarbonées et dans les transports propres. Il en va de la défense de la santé, de l'environnement, de nos emplois et de notre indépendance nationale.

**Proposition 1** - Mettre en place un plan national pour l'isolation des bâtiments, avec des taux à 0 % à 20 ans pour tous (ménages, entreprises, administration et collectivités), avec l'appui de la Banque de France. L'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas.

**Proposition 2** - Passer du carburant essence/diesel au carburant hydrogène avec le développement massif des voitures à pile à combustible. C'est une manifestation concrète de l'État stratège, qui réduira fortement la pollution de l'air.

**Proposition 3** - Utiliser les énergies renouvelables, l'activité nocturne de nos centrales nucléaires, pour produire de grandes quantités de carburant hydrogène.

**Proposition 4** - Développer massivement les filières françaises des énergies renouvelables comme le solaire, le biogaz et le bois, grâce à un protectionnisme intelligent, à l'investissement public et privé, et aux commandes d'EDF.

**Proposition 5** - Rendre de nouveau EDF à 100 % public et au service du public. Rendre les centrales nucléaires les plus sûres possible.

**Proposition 6** - Relancer le secteur ferroviaire français, le rail étant souvent le mode de transport le plus propre. Développer le fret, le ferroutage, le transport voyageur, les lignes régionales, les Intercités tout comme le TGV. Regrouper les structures issues de la SNCF pour plus d'efficacité, et assurer un service public pour tous.

**Proposition 7** - Poursuivre la politique d'interdiction d'exploitation des gaz de schistes sur le territoire français.

## Une agriculture de qualité, rémunératrice et respectueuse de l'environnement

Nous avons la chance de compter les terroirs et les agriculteurs parmi les meilleurs au monde. Pour autant, notre modèle agricole et nos paysans sont menacés par la concurrence déloyale, les cadres

règlementaires et les traités de libre-échange signés par l'Union européenne, qui favorisent les modèles ultra-intensifs de qualité médiocre plutôt que l'agriculture française à taille humaine.

En recouvrant notre souveraineté alimentaire, nos agriculteurs, avec l'appui de l'État stratège, garantiront des prix raisonnables et la qualité, dans le respect de l'environnement.

**Proposition 8** - Faire bénéficier nos paysans de l'argent gaspillé dans le budget de l'UE. La politique agricole commune (PAC) sera remplacée par une politique agricole française (PAF) avec un budget renforcé. L'objectif sera de protéger nos agriculteurs de la concurrence déloyale, leur permettre d'écouler leurs productions dans des marchés rémunérateurs. Ainsi, ils pourront passer à une production plus respectueuse de l'environnement.

**Proposition 9** - En finir avec l'opacité et le manque de traçabilité des produits agricoles, les Français doivent pouvoir savoir ce qu'ils mangent. Les indications les plus importantes pour le consommateur devront être écrites au recto du produit et en gros caractères juste sous la marque.

**Proposition 10** - Pousser à fond l'agriculture biologique française par des avantages fiscaux importants (TVA à 0 %, réduction spécifique de charges sociales pour l'agriculture bio). Les cantines publiques devront se fournir presque exclusivement en produits agricoles français dont une part importante issu de l'agriculture biologique.

**Proposition 11** - À horizon 2020, les produits de l'élevage paysan auront une TVA à 0 % quand l'élevage ultra-industriel aura une TVA de 20 %. Deux conditions pour la TVA à 0 % : le nombre d'animaux (seuil à définir, par exemple au-dessous de cent vaches...) et le traitement des animaux (Label rouge au minimum). Il faut en finir avec les fermes géantes de type « Ferme des mille vaches ».

**Proposition 12** - Pour protéger la santé des Français ainsi que par justice envers nos agriculteurs, interdiction dans les commerces des OGM et de tous les produits alimentaires provenant de culture utilisant des pesticides interdits en France...

**Proposition 13** - Interdire totalement et sans dérogation les néonicotinoïdes, dont le sulfoxaflor, qui menacent la survie des abeilles.

**Proposition 14** - Changer en profondeur l'enseignement agricole pour enseigner la permaculture, l'agriculture de conservation, l'agriculture biologique et toutes les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

**Proposition 15** - Prendre toutes les mesures pour favoriser la vente de produits alimentaires par les circuits courts (donner des moyens pour que se montent le plus

possible de commerces gérés par des collectifs d'agriculteurs dans les villes et les villages, utilisation de produits locaux dans les cantines scolaires, affichage des régions de production sur les produits alimentaires vendus dans les commerces ...).

## Changer de modèle économique

Le paradigme économique actuel détruit jour après jour l'environnement, nuit à notre santé, épuise les ressources et ruine notre économie.

Les traités commerciaux de libre-échange, la mondialisation dérégulée, la piètre qualité et le modèle du tout jetable doivent être remis en cause. Il en va de notre survie à tous.

**Proposition 16** - Mettre en place un protectionnisme vert intelligent pour en finir avec la mise en concurrence des normes environnementales par certaines multinationales. Ne jamais importer ce qu'on s'interdit de produire sur notre sol.

**Proposition 17** - S'opposer et dénoncer les traités de libre-échange destructeurs comme le CETA, le TAFTA, et s'affranchir des obligations absurdes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

**Proposition 18** - Développer la filière et la production d'éco-matériaux (colles et solvants, revêtements, meubles, matériaux de construction, huiles végétales et non minérales dans les chaînes de fabrication ...) en utilisant des réglementations judicieuses.

**Proposition 19** - Mettre en place des lois contre l'obsolescence programmée, afin de défendre les consommateurs contre ces pratiques inacceptables et anti-écologiques. L'affichage dans les magasins de la durée de vie réelle estimée des appareils électroménagers sera obligatoire. Les gros appareils devront être réparables, grâce à une loi rendant les pièces détachées abordables. Il sera décidé après concertation d'une augmentation de la durée de garantie des produits chers.

**Proposition 20** - Développer l'économie circulaire, où les déchets deviennent des ressources : nouvelle poubelle pour composter tous les déchets alimentaires, poursuite et approfondissement des politiques de recyclage en France etc.

**Proposition 21** - Considérer la biodiversité comme une richesse nationale, et se donner les moyens de la protéger activement. Cela passe par une refonte du mille-feuille de réglementations des plans Natura 2000, des schémas régionaux et autres zonages. En réelle concertation avec tous les acteurs, les zones de protections de l'environnement et de la biodiversité seront plus lisibles et plus protectrices, sans pour autant mettre les activités humaines « sous cloche ».